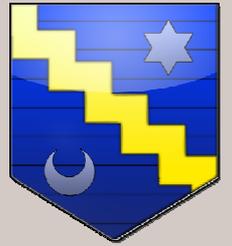


Pusey

INFO



OCTOBRE 2018

N°70



ENFIN !!!

Le 9 juillet dernier, la SA ROGER MARTIN GRANDS TRAVAUX débutaient les travaux d'Oasis III. Enfin..... Plus de 10 ans de réunions, de dossiers et surtout de recours.

Beaucoup de personnes n'y croyaient plus, les critiques fusaient ..., et souvent j'entendais « Le Maire nous mène en bateau », pourtant la réalité éclate aujourd'hui.

Je voudrais brièvement retracer le cheminement de cette réalisation : en mars 2008, lors d'une rencontre avec Messieurs Pierre MARTIN et Daniel PRUNIER, nous avons lancé l'idée de construire une nouvelle zone d'activités.

Les grandes lignes étaient : la SA ROGER MARTIN se substitue à la Commune, qui n'a plus la compétence économique depuis 2002, pour lancer une étude d'aménagement de cette zone et achète les terrains nécessaires. Mais après quelques mois de réflexion, il paraît plus judicieux de confier ce dossier à des professionnels d'aménagement de zone. C'est pourquoi, la SA ROGER MARTIN passe un accord avec la Société SOPIC, spécialiste en la matière. Cette dernière reprend le permis d'aménager élaboré par ATEBAT. Commence alors le long chemin pour arriver à ce jour.

1/ Dépôt du dossier devant la CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial). Cette Commission émet un avis défavorable à notre dossier après une pression énorme de la part des commerçants de Vesoul et l'Adjointe chargée du commerce à la Ville de Vesoul.

2/ D'un commun accord avec SOPIC, nous décidons d'exercer un recours devant la CNAC (Commission Nationale d'Aménagement Commercial). Nous sommes convoqués à Paris, où durant 1h30 je dois défendre ce dossier devant les personnalités composant cette Commission Nationale. À la sortie, l'espoir renaît.

3/ La Commission Nationale statue en notre faveur le 23 octobre 2014 : première victoire. Mais les commerçants et la Ville de Vesoul déposent à nouveau un recours devant la cour administrative de Nancy, seule juridiction à prononcer un avis définitif. Le 8 Octobre 2015, la cour administrative confirme le jugement de la Commission Nationale : Nous avons GAGNÉ.

Pour la Société SOPIC commence alors le long cheminement normal : permis d'aménager (2 ans), puis permis de construire : 15 000 m² de surface de plancher pour 13 à 15 cellules. En parallèle, la Société SOPIC contacte les enseignes susceptibles de venir à Pusey. A ce jour, le dossier est complet, avec quelques enseignes qui éviteront l'évasion commerciale des consommateurs vers Besançon en particulier.

Ce dossier a été le plus difficile et le plus épuisant depuis mon élection de maire en 1989 mais le résultat est là : environ 150 000,00 € à 200 000,00 € de produit fiscal annuel pour la Commune, sans investissement. La Communauté d'Agglomération de Vesoul récupèrera également environ 200 000,00 € de taxes diverses.

Je tiens à remercier, ici, les conseillers municipaux et le personnel communal, qui depuis 2002, se sont succédés, pour leur soutien dans cette réalisation qui donne une nouvelle dimension à notre commune.

Le Maire de Pusey

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

Un spectacle mettant en scène les enfants des trois communes du RPI (Pusey-Pusy et Épenoux-Charmoille), est en préparation.

La commune souhaite apporter à cet évènement une dimension particulière, et nous vous invitons nombreux à participer à cette journée mémorable.

Pour ceux qui le souhaitent, soirée évènement le 19 octobre (voir détails page 3), renseignements en ligne sur www.médiathèque.pusey.fr

Horaires des commémorations du centenaire :

9h15 Cimetière militaire

10h45 Cérémonie au Monument aux Morts de PUSEY

Pas de souci : le « POILU » n'a pas disparu, il sera bien présent le 11 novembre !!!



MÉDIATHÈQUE

1918 : LES SÉQUELLES DE LA GUERRE

D'ores et déjà, une magnifique exposition vous attend, à la Médiathèque de Pusey :

ANIMATIONS :

- ❖ **pédagogiques** assurées par Catherine Chapuis des **Archives Départementales de la Haute-Saône** pour les classes du RPI, septembre à novembre 2018, **Médiathèque Gustave Courtois**
Avec le soutien de **l'Amicale du 11^{ème} Chasseurs**, les classes du RPI sont invitées à visiter la salle du 11^{ème} Chasseurs (Mairie de Vesoul).
- ❖ **multimédia** Du 17 septembre au 11 novembre 2018,
Découverte de l'histoire de la Guerre 14-18 avec des **jeux** sur tablette.
Web-documentaires sur Écran tactile.

Du 17 septembre au 11 novembre 2018

Les blessures **de la Première Guerre mondiale** illustrées par une mise en scène d'objets et documents centenaires d'archives, collectionneurs et particuliers.

Du 17 septembre au 17 octobre 2018 : **L'Echo des tranchées**, une exposition de la Médiathèque Départementale, présente, au travers de 16 panneaux, une sélection des meilleurs ouvrages de bande dessinée traitant de la Guerre 14-18. Des auteurs comme Tardi, Gibrat, David B, Servais... traitent par leurs styles graphiques différents de la dure vie des Poilus, au front, mais aussi à l'arrière et au lendemain de la guerre.

Du 17 septembre au 15 octobre 2018 : Présentation exceptionnelle des illustrations originales de **Marcelino Truong** pour le roman-jeunesse **Les bleuets de l'Espoir**.

SOIRÉE ÉVÈNEMENT

Vendredi 19 octobre 2018 à 20h

Projection-débat du documentaire **Là où poussent les coquelicots**, en présence de **Laurent SEGAL**, producteur et co-auteur

Ce film de 50 mn présente le travail des auteurs de BD sur le thème de la Guerre 14-18.

Maison Municipale et des Associations, entrée libre, tout public

GRAND FINAL

Dimanche 11 novembre 2018

Ouverture de la Médiathèque à partir de 10h00

Après la Cérémonie au Monument aux Morts de PUSEY,
A **11h15 Spectacle assuré par les enfants du RPI**
avec la participation de l'École de musique
Nadia HENRY et Isabelle FOURNIER de PUSEY
à la Maison Municipale et des Associations de Pusey.



RENTRÉE DES CLASSES

Sous un soleil radieux, les petits écoliers du RPI ont repris le chemin de l'école. Ce sont 217 élèves dont 144 pour l'école de PUSEY.

Toujours soucieux d'apporter des moyens pédagogiques innovants à l'équipe enseignante, deux tableaux VPI (Vidéos-Projecteurs Interactifs) ont été installés pendant l'été. Avec un total de 3 VPI, soit un investissement de 12 000.00 €, chaque cycle est ainsi désormais pourvu.

Parmi les nouvelles recrues du personnel communal, nous avons accueilli Cécile FRANZINI (ATSEM) et Katia DUFILS (Animatrice périscolaire).

CARTE AVANTAGES JEUNES 2018-2019

Forte de son succès des deux années précédentes, le Conseil Municipal a décidé de renouveler l'opération cartes « Avantages Jeunes ».

132 jeunes Puséens ont bénéficié de cette carte



Un concentré de
bons plans
en Franche-Comté



PARTICIPATION CITOYENNE



Ce dispositif de vigilance initié par les services de gendarmerie est en cours de finalisation. Une quinzaine de Puséens volontaires font partie du maillage souhaité par les Forces de l'Ordre.



TRAVAUX

- ✚ De nombreuses voies communales ont été sérieusement dégradées : conséquence de la sécheresse. C'est pourquoi Monsieur le Maire a décidé de commander la réfection des voies suivantes :
 - Route de la Montoillotte
 - Chemin des Essarts
 - Rue du Moulin Gabeuret
- ✚ Les trottoirs et le revêtement de chaussée Rue Corvée Neuve seront terminés première quinzaine du mois d'octobre ;
- ✚ Enfouissement des réseaux d'électricité, éclairage public et télécom dans la rue de la Maison du Berger en cours.

CHANGEMENT COMPTEURS D'EAU

Notre gestionnaire du réseau d'eau potable, la Société de Distribution GAZ ET EAUX effectue actuellement le déploiement de « la télérelève » pour tous les abonnés de la commune de Pusey.

Depuis fin septembre, Monsieur Jean-Marie WEBER, procède à la mise en place des « têtes émettrices » sur les compteurs d'eau potable (ou remplacement en cas de besoin).

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX PUSÉENS

Nous invitons les familles nouvellement installées en 2017-2018 dans le village, à se faire connaître en Mairie, le Conseil municipal souhaitant vous accueillir en Mairie pour un temps de convivialité.

ADRESSES

Les services de secours et la Poste rappellent l'obligation de faire figurer lisiblement le N° sur votre habitation

Il convient également d'inscrire clairement sur les boîtes aux lettres les noms et prénoms des personnes composant le foyer.



CIVISME

STATIONNEMENT GÊNANT



Il est formellement interdit de garer un véhicule sur le trottoir. Ce stationnement illégal pourrait vous valoir une amende de 135,00 € (Article R417-11 du Code la Route)

CHATS ET CHIENS ERRANTS

Merci de bien vouloir éviter de nourrir des chats à l'extérieur de votre habitation. Cela contribue à en attirer d'autres et favorise leur prolifération.

Les chiens, quelle que-soit leur taille, ne doivent pas divaguer sur les voies publiques. La tenue en laisse est **obligatoire**.

Concernant les déjections (canines ou équines), le propriétaire de l'animal est tenu de les ramasser.

PLANTATIONS

Suite à des travaux d'aménagement, de la terre a été déposée en prolongement de la rue Henri Athey. La commune met gratuitement cette terre à disposition des habitants de la commune.



AFFOUAGE

Les personnes intéressées doivent s'inscrire en Mairie
avant le **30 Novembre 2018**

Bienvenue !

CABINET KINÉSITHÉRAPEUTE

Depuis Juin 2018, Madame Cécile BELEC,
masseur kinésithérapeute, est installée
3 bis Rue de Chardenet
70000 PUSEY

Soins à domicile sur Pusey et environs ;
Soins au cabinet sur rendez-vous
Cours collectifs d'école du dos Mail 14
Pilates et ateliers de massage bébé.

03 84 76 30 92
cecilebeleckine@gmail.com



BAR RESTAURANT « LES 3 D »



Madame PINA NIEDDU prend la suite
de Monsieur et Madame BEGEOT.
Ses spécialités de cuisine italienne,
vous régaleront sur place.
Possibilité de commander des plats de pâtes à
emporter.

VELO PASSION 70 SARL



Après une expérience de 9 ANS à Noidans Les Vesoul, le nouveau magasin VELO PASSION 70 SARL vous accueille depuis mai 2018 dans les cellules Oasis à PUSEY.

Monsieur Adrien EMONNOT propose un service de vente, réparation et entretien vélo toutes marques.

AGENDA DES ASSOCIATIONS

La brochure recensant toutes les activités des Associations a été remise à jour pour la saison 2018-2019.

Le document est disponible en ligne sur www.pusey.fr, en Mairie, dans les commerces du village, à la Médiathèque et à la Maison Communale et des Associations.



L'Association Détente PUSEY propose le **samedi 24 novembre**
3h de détente à **Annéville-les-Thermes**

Thermopolis, véritable Centre de remise en Santé, est destiné à tous ceux qui souhaitent oublier le stress de la vie quotidienne, marier hygiène de vie et bien-être dans une eau thermale dont vous apprécierez la chaleur et les nombreux bienfaits : effets sédatifs, anti-infectieux, anti-inflammatoires, antiallergiques, antispasmodiques et antalgiques.

Vous découvrirez : rivières intérieures et extérieures lentes ou rapides, buses de massage, hammams, saunas, jacuzzi, dalle chauffante, bains chauds et froids ...

Départ bus 6h20 de Pusey – 3 heures de thermes – repas et après-midi libre - Retour à Pusey pour 20h

Contact renseignement au : 06 74 99 43 67 (laisser un message en cas d'absence)



☎ 03 84 76 45 96

📠 03 84 76 00 66

mairie-pusey@wanadoo.fr

DÉCLARATION DE SINISTRE

Si votre maison a subi des dégradations en raison de la sécheresse du sol (fissures, affaissements), nous vous invitons à déposer une déclaration en Mairie à l'aide du coupon ci-dessous.

Parallèlement, il convient de signaler le sinistre à votre assurance personnelle, si vous ne l'avez pas encore fait.

A réception de l'ensemble des déclarations, Monsieur le Maire transmettra un dossier à Monsieur le Préfet, sollicitant le classement de la Commune de Pusey en état de catastrophes naturelles.

✂ -----

DÉCLARATION DE SINISTRE SUITE À LA SÈCHERESSE

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Description des dégradations

Date

Signature